

PREMIERE PARTIE-PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Objet : assurance maladie du personnel de la SONEB

AAO n°049/20/SONEB/PRMP/CCMP/DAAG/S_PRMP

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien béninois d'information « LE MATINAL » N°5737 du 31 décembre 2019 et publié sur le site des marchés publics du Ministère de l'Economie et des Finances (www.marches-publics.bj).
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a, dans son Budget autonome Exercice 2020, prévu des ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la couverture en assurance maladie de son personnel conformément aux conditions édictées par le décret 2020-286 du 27 mai 2020 portant cadre de souscription de police d'assurance maladie au profit des structures de l'Etat et ses arrêtés d'application.
3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la couverture en assurance maladie du personnel de la SONEB. Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois renouvelable une fois.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n° 2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit code.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière : Le Candidat doit fournir la preuve qu'il a réalisé un chiffre d'affaires moyen dans la branche maladie, au cours des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) et l'année en cours au moins égal à une (1) fois le montant de l'offre, OU de l'existence de liquidités ou ligne de crédit de l'ordre de 30% du montant de l'offre. Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel ou l'existence de liquidités ou ligne de crédit, ne sont pas cumulatives.

Capacité technique et expérience : Le Candidat doit :

- prouver, qu'il a réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) et l'année en cours, au moins un (01) marché similaire pour un effectif d'au moins deux cent (200) personnes, au Bénin ou dans la sous-région,
- disposer de l'agrément de l'Etat en cours de validité dans le domaine des assurances maladie ;
- disposer d'un réseau national de prestataires agréés.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, bureau 113 bis) à compter du Le document d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par courrier postal.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies (dont une en version numérique en PDF) à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB (sis à Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé)** au plus tard le à **09 heures 30 minutes GMT+1**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

8. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur et des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après *Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB sis à Akpakpa à côté du Ministère de la Santé*, le même jour à 10 heures GMT+1.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions six cent mille (3.600.000) de Francs CFA conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en

vigueur en République du Bénin. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vingt Dix jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le

24 SEP 2020



Hugues
Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER

BON A LANCER